

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article63>



RNCFS du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny

- L'ONCFS en Région - Grand Est - Sauvegarder la biodiversité - Gestion des réserves -

Date de mise en ligne : mardi 6 septembre 2016

Date de parution : 6 septembre 2016

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Un espace protégé pour l'accueil et la protection des oiseaux

Créée en 1977, la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny s'inscrit sur le plan régional dans une immense mosaïque de zones humides - couvrant notamment du nord au sud, les étangs d'Argonne, les gravières du Perthois, l'étang de la Horre et les lacs Aubeois - appelée Champagne humide.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est le gestionnaire de cette réserve. A ce titre, il définit et met en oeuvre les actions et suivis nécessaires à la préservation du site, à travers un document cadre appelé plan de gestion et révisé tous les 5 ans.

Deux entités distinctes et complémentaires

Un lac artificiel devenu site majeur d'hivernage



Propriété de l'Institution des Barrages (IIBRBS), le lac du Der est construit en dérivation des rivières Marne et Blaise, avec pour rôle premier la régulation des niveaux de la Seine. Cette exploitation hydraulique se traduit par des variations annuelles des niveaux d'eau d'une dizaine de mètres.

Chaque automne et hiver, d'immenses vasières sont ainsi découvertes. Le lac est alors fréquenté par de nombreuses espèces d'oiseaux (grue cendrée, oie cendrée, canard siffleur, sarcelle d'hiver, pygargue à queue blanche,...) qui trouvent sur ces grands espaces la tranquillité et la nourriture nécessaire.

En période estivale, la montée des niveaux d'eau, assurant l'inondation des roselières de bordure, permet l'accueil d'espèces dites paludicoles (héron pourpré, blongios nain, rousserolle turdoïde,...) qui nichent sur le site.

Des étangs discrets et accueillants



Créés au Moyen-Age par les moines cisterciens, et actuellement propriétés du Conservatoire du littoral (CELRL) (depuis 1986), les Landres, le grand Coulon et la Forêt constituent un chapelet de 3 étangs piscicoles à fond plat et de faible profondeur (1m en moyenne). Alimentés par leur seul bassin versant, la gestion des niveaux d'eau constitue un enjeu majeur sur cette partie de la Réserve, puisqu'elle conditionne l'attrait du site pour de nombreuses espèces (limicoles, anatidés herbivores et granivores). Des espèces étroitement dépendantes de la stabilité des niveaux d'eau trouvent sur ces étangs les conditions idéales pour nicher.

Si la partie Ouest du bassin versant des étangs est principalement agricole, la couverture forestière en partie Est leur assure un caractère plus confidentiel et plus intimiste que le lac.

L'ONCFS assure la gestion de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny grâce au soutien financier de :



RNCFS du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny





Conservatoire
de l'espace
littoral
et des rivages
lacustres



cliquer sur l'image pour télécharger

le [Rapport d'activités 2015 de la réserve du Der](#)



cliquer sur l'image pour accéder à la page

[Rapport des Suivis écologiques menés en 2015](#)



Contact RNCFS du Der : resder@oncfs.gouv.fr

[Retour vers la page de la Délégation Inter-Régionale](#)

[Alsace Champagne Ardenne Lorraine](#)

[Retour vers la page des Espaces protégés de l'ONCFS](#)